

Bettborn, le 21 septembre 2022

LETTRE DE CONVOCATION

Le collège des Bourgmestre et échevins de la commune Préizerdaul invite en conformité de l'article 22 de la loi communale du 13 décembre 1988 tous les membres du conseil communal du Préizerdaul à une séance publique

le vendredi, 30 septembre 2022 à 14h00

dans la salle des séances de la commune pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination d'un éducateur diplômé dans la maison relais (*à huis clos*) ;
2. Plan de gestion annuel de la forêt communale 2023 ;
3. Modification ponctuelle du PAG-Kierchewiss ;
4. Modification ponctuelle du PAP « Quartier existant »-Kierchewiss ;
5. Projet de morcellement ;
6. Contrats de louages de services ;
7. Modifications budgétaires ;
8. Règlement communal sur la circulation ;
9. Statuts « Supporterclub Marie Schreiber » ;
10. Composition « Naturpakt-Team » ;
11. Pacte climat 2.0 ;
12. Demandes de subsides ;
13. Infos collège échevinal.

pr le Collège des bourgmestre et échevins,

Secrétaire
(s) Gereke

Président
(s) Gergen